Cart
folio
FRC
9458

ADRESSE

DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

22 Xbre 1790

MESSIEURS,

C'est envain qu'au péril même de notre vie nous travaillons sans relâche à découvrir, dissiper et punir les coupables ennemis de la liberté que vous nous avez rendue, si au milieu de nous, au sein même de la France, des Conspirateurs ténébreux, forts de leur foiblesse et de votre modération, pouvoient se croire, un instant encore, sous la sauve-garde de vos Décrets.

Nous respectons en silence les motifs qui vous ont décidé à ajourner la réunion définitive de la ville d'Avignon. Nos Représentans à l'Assemblée Nationale avoient la mission expresse de réclamer le Comtat tout entier, pour être réuni à l'Empire François. Si, placés comme nous entre Nice et Carpentras, ils avoient pu vous dévoiler la trame criminelle du complot le plus certain et le plus méchamment combiné; s'ils avoient pu vous faire connoître le danger où sont exposés la révolution, la liberté, la vie même des Patriotes, ce problême politique n'existeroit plus; et le prix du crime, de l'ignorance et de

la superstition, purifié au feu de notre patriotisme, eût été réuni à un Empire, dont il n'a jamais pu être légalement séparé.

Nous vous le disons avec assurance : il n'y aura jamais ni paix, ni tranquillité, ni sûreté dans nos Départemens, tant que le Comtat sera l'asyle assuré des mécontens, et que les Italiens qui y regnent encore pourront les accueillir et les protéger.

Fideles à notre serment, nous ferons respecter de tout notre pouvoir les Décrets dont vous nous avez confié l'exécution. Mais nous vous le disons sans crainte, tout pouvoir, toute autorité cesse quand la Patrie, quand le Peuple est en danger. Il a été menacé ; il l'est encore. Patient dans ses malheurs, il est implacable dans sa vengeance, quand on attente à sa liberté, quand on veut le faire rentrer sous le joug de l'esclavage qu'il a si généreusement brisé. Nous avons retenu jusqu'ici sa haine contre une Ville que tout lui indique aujourd'hui comme le centre, comme le foyer de la contre-révolution. Quelques lumieres de plus, que la procédure qui s'instruit publiquement contre les Conjurateurs, vienne ajouter à celles que nous avons déja, et nous ne serons plus les maîtres de son ressentiment.

La sagesse, la maturité de vos Délibérations vous a fait différer de prononcer un Décret définitif. C'est cette même sagesse que nous implorons aujourd'hui pour le bonheur, pour le salut de nos ennemis, pour la tranquillité du Peuple qui nous est confié. L'humanité sans doute est la premiere vertu des Nations : pour l'intérêt, pour l'existence même du Comtat, rendez-le à son légitime Souverain, c'est-à-dire, à lui-même, et déclarez qu'il fait partie de l'Empire François. Le despotisme absurde d'une Ville que l'opinion même ne soutient plus, étouffe encore le vœu de la plus grande partie des habitans. Quelques Municipalités plus courageuses ont déja sécoué le joug d'un pouvoir usurpé ; nous craignons que le reveil du patriotisme opprimé ne soit terrible, et nous remplissons un devoir

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

bien doux en confiant à la sollicitude de nos Législateurs nos craintes, nos espérances, et nos desirs.

Nous sommes avec respect,

MESSIEURS,

Les Administrateurs composant le Directoire du Département des Bouches du Rhône.

Signé, ACHILLE VILLARDY, *Vice-Président*; ARCHIER; MAGLOIRE OLIVIER; AUGUSTE VERDET; OMER GRANET; HENRY PELLICOT; JEAN-PIERRE PERRIN; et JAUBERT, Procureur-Général-Syndic.

Collationné. *Signé*, DESCENE, Secrétaire.

Aix, le 22 Décembre 1790.

A AIX, des Imprimeries de Gibelin-David et Emeric-David, Imprimeurs du Roi et du Département. 1790.

f12a